

"Wohnen mit Alt und jung" e. v. Cologne

«Habiter avec des vieux et des jeunes», ce projet, créé par des femmes à petites retraites, met l'accent sur l'entraide, le partage d'activités et la pratique du bon voisinage entre les plus jeunes et les plus âgés.

Les lieux

La maison est située à proximité de commerces, écoles, cinéma, piscine, médecins et transports en commun dans un quartier du nord/ouest de Cologne. Elle se compose de deux immeubles de même taille, reliés entre eux par des coursives intérieures, en leur milieu la grande salle commune et deux ascenseurs.

Elle abrite un appartement communautaire médicalisé de 7 chambres avec chacune une douche. L'ensemble est adapté au handicap. Le propriétaire/bailleur est une coopérative de logements.

Les logements totalisent 27 unités de 50/ 66/ 80/ 82 et 92 m² avec baignoire, douche, balcon ou terrasse.

1/ 3 construit avec des financements privés, 2/ 3 avec des financements publics.

Les coûts s'élèvent à 4,80€/ 5,90€ le m² pour le locatif public, 8,90€ le m² pour le locatif privé.

Les espaces communs se composent d' une grande salle avec cuisine et salle de bain (l'ensemble peut être transformé en un appartement de 82 m²), l'association en est locataire. Atelier, buanderie, salle de sport et de fitness pour les petits et les grands, un jardin, une grande aire de jeu pour les enfants, un garage à vélo. Le coût de la location de ces espaces est inclus dans le loyer mensuel, excepté celui de la salle commune.



La maison, côté jardin

Photo, Wohnen mit Alt



Côté rue

Photo, Wohnen mit Alt



La salle commune

Photo, E. Cariou

Les HabitantEs

Le groupe s'applique à respecter l'équilibre entre les tranches d'âge, 1/ 3 moins de 40 ans, 1/ 3 entre 40 et 60 ans et 1/ 3 de plus de 60 ans. Il est difficile de recruter pour la tranche d'âge des moins de 40 ans et les + 60 ans sont majoritaires. 26 adultes, dont 21 femmes, et 12 enfants constituent la communauté habitante.

Un groupe composé de deux locataires de chaque tranche d'âge et du CA de l'association reçoit les candidatEs locataires. Elles/ils ont au préalable rempli un formulaire sur leur situation personnelle (âge, profession, situation familiale, l'éventuelle éligibilité au logement social et le souhait de logement), et répondu à deux questions:

- Pourquoi souhaitez- vous habiter dans un projet intergénérationnel?
- Construire une communauté où chacunE accepte de donner et de recevoir, dans une pratique de bon voisinage, est important pour nous. Que pensez- vous pouvoir apporter à la communauté?

(Ex: garde d'enfants, travail manuel, jardinage, tâches administratives...)

Si la mixité économique est respectée la mixité culturelle pose question. Une expérience de recrutement vient d'être mise en place avec le bailleur pour effectuer un choix qui va dans le sens de plus de mixité.



Arbre "généalogique"

Photo, E. Cariou

Association Hal'âge, voyage d'étude en Allemagne, mai 2015.

Organisation de la vie sociale

La communauté d'habitantE pratique l'autogestion. ChacunE décide de son degré d'implication et de participation *«comme elle/il peut et souhaite s'investir dans la vie de la communauté»*



Une partie des habitantEs

Photo, Wohnen mit Alt



Petit déjeuner mensuel

Photo, Wohnen mit Alt

Les habitantEs se réunissent tous les derniers samedi du mois pour un petit déjeuner en commun et régulièrement pour un brunch le dimanche.

Les groupes de travail

Groupe gestion de l'habitat: un contrat avec la coopérative de logements permet de choisir les nouveaux/elles locataires en priorité pendant 6 semaines.

Le groupe étudie les candidatures et gère les déménagements internes, dès lors que la situation familiale change il est possible d'échanger les logements.

Il règle les relations avec le bailleur et organise une rencontre/information tous les quatre mois.

Groupe jardinage et groupe organisation des activités:

Ces groupes fonctionnent de manière plus ou moins formelle.

L'association

Il est demandé aux futurs locataires d'adhérer à l'association qui est composée des habitantEs et de 43 personnes extérieures.

Depuis 1994 elle a pour but de favoriser les liens entre les générations et de lutter contre l'isolement des personnes dans les grandes villes. Le projet d'habitat en est issu.

L'appartement communautaire médicalisé



L'appartement, côté terrasse.

Photo, Wohnen mit Alt

A la demande des plus âgées, qui souhaitent vivre chez elle jusqu'à leur mort, des discussions, autour de la prise en charge médicale et de l'accompagnement, ont lieu au sein de l'association.

En 2002, un groupe spécifique travaille sur la possibilité d'intégration d'un appartement communautaire médicalisé au sein du projet. Appartement auquel tous les autres logements seraient reliés par un système d'alarme.

L'appartement communautaire, situé au RdC du bâtiment, a une surface de 350m². On y trouve 7 espaces privés comprenant chambres/salon de 21 m² et une salle de bain/douche. Des espaces communs, comme une grande salle de 75 m², une cuisine, un coin salon, un petit bureau et une salle de bain avec baignoire équipée d'un lève personne. Il a été conçu de façon à ce que les locataires puissent se rencontrer, avoir des activités communes et rencontrer les soignants tout en pouvant se retirer facilement dans leur espace privé.

Chaque habitantE est locataire de la coopérative, doit payer son entrée et être éligible au logement social. Les coûts du m² sont les mêmes que ceux des autres logements. ChacunE a un contrat individuel avec l'association d'accompagnement et de soins qui est la même pour tous et toutes, ce qui n'est pas une obligation mais une décision collective. A l'entrée dans le logement les personnes démentes ne sont pas admises mais si elles le deviennent elles peuvent rester dans le logement. Une présence est assurée 24h/24, les personnes seules et les plus de 60 ans, des deux immeubles, sont reliées par assistance téléphonique à l'appartement communautaire.

Association Hal'âge, voyage d'étude en Allemagne,



Coopérative de logements depuis 1899
"Die Ehrenfelder"